

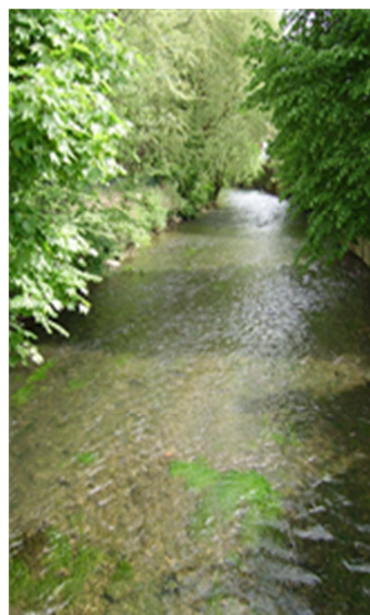


Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Delta de l'Aa

SAGE du Delta de l'Aa

Rapport d'activités

Année 2014



Rédigé par : Laurence GUICHARD

Validé par la CLE le 06 février 2015



P Ô L E
MÉTROPOLITAIN
DE LA CÔTE
D'OPALE

Introduction

En mars 2014 se sont tenues les élections municipales. Celles-ci ont fortement perturbé le fonctionnement des instances du SAGE (Commission Locale de l'Eau, Commission Permanente...).

Le nouvel arrêté de composition de la CLE ayant été signé le 29 octobre 2014, la CLE n'a pu se réunir que le 05 décembre. A cette occasion a été élu le nouveau Président, M. Bertrand RINGOT, en remplacement de M. BOUGHEDADA.

Le SAGE du Delta de l'Aa est en phase de mise en œuvre depuis 2010. Les actions sont portées par les maîtres d'ouvrage locaux, qui ont été impactés eux aussi par ces élections, ou le PMCO (Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale).

Les principaux objectifs de l'année, pour l'animatrice du SAGE et sa structure porteuse, le PMCO, étaient de mettre en place de façon effective le PAPI d'intention du Delta de l'Aa, conclure l'expérimentation concernant la gestion des bandes enherbées, poursuivre l'accompagnement des maîtres d'ouvrages locaux dans la mise en place de leurs actions. Il s'agissait aussi en 2014 de préparer la révision du SAGE, c'est-à-dire établir de façon détaillée le tableau de bord du SAGE (initié de façon incomplète en 2013), qui servira de base à l'établissement du nouvel état des lieux et l'animation des groupes de travail qui débutera en 2015.

Le présent rapport rappelle, par orientation stratégique du SAGE, les actions portées par les maîtres d'ouvrage locaux (et les réunions auxquelles a participé l'animatrice) ou le PMCO, et dans un second temps les réunions liées à la vie du SAGE (CLE, commissions permanentes...).

En annexe figurent la mise à jour de la feuille de route du SAGE ainsi que le tableau de bord du SAGE, rempli pour la première fois en 2014.

Etapes de l'élaboration du S.A.G.E. Delta de l'Aa

- ◆ Arrêté modificatif du périmètre : 26 février 2001
- ◆ Arrêté de composition de CLE : 16 mai 2002
- ◆ Installation de la CLE : 24 septembre 2002
- ◆ Diffusion de l'État des lieux : Décembre 2005
- ◆ Validation des orientations stratégiques par la CLE : 5 Octobre 2006
- ◆ Adoption du projet de SAGE par la CLE : du 23 octobre 2007 au 18 mars 2008
- ◆ Consultation réglementaire (104 communes, Conseils généraux, Conseil Régional, etc.) : du 11 avril au 11 août 2008
- ◆ Consultation du Préfet/autorité environnementale : 11 avril au 11 juillet 2008
- ◆ Avis du Comité de Bassin Artois Picardie : 12 septembre 2008
- ◆ Arrêté modificatif de composition de CLE : 1^{er} décembre 2008
- ◆ Nouveau passage en C.L.E. pour le bilan des avis avant enquête : 9 Décembre 2008
- ◆ Enquête publique : du 9 février au 10 mars 2009
- ◆ Adoption du schéma par la CLE après enquête : 6 mai 2009
- ◆ Modification par le Préfet de région : 16 novembre 2009
- ◆ Approbation par les Préfets départementaux : 15 mars 2010
- ◆ Diffusion du document du SAGE (rencontres locales) : juin, septembre et novembre 2010 (prolongation en 2011)

Mise en oeuvre du S.A.G.E. Delta de l'Aa

Pour mémoire, le SAGE Delta de l'Aa comprend :

- 207 dispositions, dont 25 en lien avec les documents d'urbanisme, dans les décisions des Collectivités et Administrations d'Etat,
- 26 fiches action à engager en partenariat avec les maîtres d'ouvrages existants,
- 5 articles de règlement.

Orientation n°1 : Garantie de l'approvisionnement en eau

● ORQUE

Deux opérations ORQUE (Opération de reconquête de la qualité de l'eau) sont en place, en lien avec l'approvisionnement en eau potable du territoire :

- ORQUE Bassin versant Nord Audomarois (sous maîtrise d'ouvrage Communauté d'Agglomération de Saint-Omer / Syndicat de l'Eau du Dunkerquois), pour l'alimentation de la région dunkerquoise. Les captages sont situés hors périmètre du SAGE du Delta de l'Aa.
- ORQUE Bassin versant de Guînes (sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Calais), pour l'alimentation du Calaisis.

L'animatrice du SAGE participe aux comités de pilotage de ces deux ORQUE.

Pour l'ORQUE Bassin versant de Guînes : un plan d'actions 2014-2017 devait être rédigé. L'action a pris du retard. (pas de COPIL en 2014)

Pour l'ORQUE Bassin versant Nord Audomarois : dernier comité de pilotage en décembre 2014

Orientation n°2 : Diminution de la vulnérabilité aux inondations du territoire des Wateringues et de la Vallée de la HEM

● Suivi du dossier de candidature PAPI d'intention du Delta de l'Aa (MO : PMCO)

Rappel : Outil de contractualisation entre l'Etat et les collectivités, le PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations) est un programme d'action publique à long terme sur l'ensemble d'un bassin versant cohérent, visant à l'atténuation des risques inondations et submersions marines pour les personnes, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Lors de la Commission Locale de l'Eau du 16 Mai 2012 à Oye Plage, les membres de la CLE ont décidé de soumettre un dossier de candidature pour la réalisation d'un PAPI sur le Delta de l'Aa. Dans un premier temps, la démarche du PAPI à l'état d'intention établira un diagnostic précis du territoire en vue de mûrir une stratégie concertée. Par la suite, un PAPI « complet » permettra la mise en œuvre d'actions concrètes.

Le portage de ce dossier a été confirmé lors du Comité Syndical du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale le 22 Juin 2012. En effet, le PMCO, qui anime le SAGE du Delta de l'Aa depuis 2002, apparaît la structure la plus légitime pour porter le PAPI d'intention, de manière à aborder la problématique prévention des inondations et des submersions marines à une échelle hydrographique cohérente.

Le PAPI d'intention du Delta de l'Aa a été présenté en commission Inondations de bassin le 05 février 2013 et labellisé le 27 mars 2013 par la commission mixte inondations nationale.

Deux chargées de mission dédiées ont été recrutées par le PMCO et sont arrivées début 2014.

Le PAPI d'intention étant la mise en œuvre des fiches-actions du SAGE (n° 10, 12, 13, 15), l'animatrice du SAGE continue de suivre les aspects techniques du PAPI et participe à certaines réunions.

Dates de réunions :

Rencontre des partenaires (DDTM, DREAL, financeurs) : 21 mars 2014

Comités de suivi du PAPI : 13 mai 2014, 11 juin 2014, 19 novembre 2014

Comité de Pilotage du PAPI : 15 octobre 2014

● Mise en œuvre de la Directive Inondations

La Directive Inondations a abouti, suite à l'Etude Préliminaire des Risques d'inondations, à la définition de deux Territoires à Risque Important d'inondations sur le territoire du SAGE, à savoir le TRI du Calaisis et le TRI du Dunkerquois.

Il s'agit ensuite de trouver une structure porteuse qui, en concertation avec les communes concernées, se charge de la rédaction de la stratégie locale de lutte contre les inondations.

Le PAPI d'intention du Delta de l'Aa peut répondre à cette stratégie locale. C'est pourquoi le PMCO, porteur du SAGE et du PAPI d'intention, a été invité en 2013 aux réunions préparatoires concernant les TRI de Calais et Dunkerque.

Le PMCO a accepté officiellement, début 2014, le portage des TRI du Calais et du Dunkerquois. Les arrêtés définissant le périmètre de la stratégie locale, les objectifs et la composition du comité de suivi ont été signés en décembre 2014.

L'animatrice du SAGE a participé aux réunions concernant la rédaction de la stratégie locale, mais aussi à la rédaction du Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI), au niveau du bassin Artois-Picardie.

Dates de réunions :

TRI, Ateliers territoriaux : 06 février 2014 (Gravelines), 15 mai 2014 (Gravelines)

DDTM du Nord, méthodologie de rédaction de la stratégie locale : 30 mai 2014

Comité Technique Stratégique de validation du contenu du PGRI : 07 mai 2014

● Suivi des PPR

Plusieurs PPR sont en cours d'élaboration sur le territoire du SAGE : PPR Pieds de coteaux dans le Pas-de-Calais, PPR littoraux (Calais-Sangatte, Gravelines-Oye Plage, Dunkerque-Bray Dunes).

L'accélération de l'approbation des PPR est une des mesures du SAGE.

Plusieurs réunions se sont tenues en 2014 :

PPR Pieds de coteaux, présentation de la démarche aux élus : 10 février

PPRI Gravelines-Oye Plage, validation des enjeux : 21 novembre

● Suivi de l'étude « Fonctionnement des waterings » pilotée par la DREAL

La DREAL Nord-Pas-de-Calais a commandité une étude qui modélise le fonctionnement des waterings selon plusieurs hypothèses (pluviométrie, fonctionnement ou pannes des ouvrages de pompage...). L'animatrice du SAGE a participé au comité de pilotage de cette étude, dont les premiers résultats ont été présentés à la CLE du 07 juin 2013.

La seconde phase de l'étude vise à modéliser l'évacuation de la Hem dans les waterings et dégager des pistes d'amélioration de la gestion des eaux en cas de crue. Le rendu a été fait début 2014.

Dates des comités de pilotage :

30 janvier 2014

● Participation aux groupes de travail « Wateringues » pilotés par le Préfet de Région

Le Préfet du Nord a souhaité relancer les groupes de travail qui s'étaient réunis en 2007-2008.

4 groupes de travail existent :

GT1 - Amélioration de la coordination de la gestion hydraulique

GT2 – Prise en compte des risques d'inondations

GT3 – Evolution de la gouvernance et du financement

GT4 – Evolution des pratiques d'entretien des voies d'eau

Dates de réunions : 05 mai 2014 (GT2), définition des scénarios issus de l'étude sur le débordement dans les wateringues pour la gestion de crise et l'aménagement

● Coopération transfrontalière sur la gestion de l'eau

Le GECT (Groupement européen de Coopération Territoriale) Flandres Dunkerque Côte d'Opale a développé un groupe « eau ». Ce groupe permet de coordonner la gestion de l'eau des deux côtés de la frontière.

L'année 2014 a été occupée principalement par des réunions bilatérales concernant l'inversion du sens du canal de Furnes (écoulement des eaux vers Dunkerque) en période de crue. Plusieurs ouvrages sont à construire pour y parvenir et doivent faire l'objet d'un projet Interreg pour bénéficier de financements européens.

La construction de ces ouvrages s'accompagne de la signature d'un protocole qui définit les conditions d'inversion du sens du canal. Cependant, fin 2014, ce protocole n'est pas signé, les partenaires n'ayant pu se mettre d'accord sur certains points techniques.

Dates de réunion :

17 janvier : réunion politique sur l'état d'avancement du dossier (Bruges)

18 septembre : démarches et actions en matière de gestion des eaux et prévention du risque inondation (sortie terrain dans le Dunkerquois)

08 octobre : réunion politique sur le protocole de gestion des eaux du secteur Dunkerque-Furnes-Les Moères

Par ailleurs, une réunion d'échanges sur **les plans de gestion** (SDAGE/SAGE et démarches parallèles en Flandres) a eu lieu à Gand le 12 décembre. Elle a permis de comparer les mesures mises en place en Belgique et en France pour atteindre le bon état des masses d'eau imposé par la DCE et les mesures d'application de la Directive Inondations.

Enfin, de nouveaux projets **Interreg** démarrent en 2015. En lien avec le SAGE du Delta de l'Aa et le PAPI d'intention, le PMCO souhaite s'engager dans des actions transfrontalières concernant l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques. L'animatrice du SAGE a participé à

plusieurs réunions d'échanges sur le sujet, afin de cibler dans un premier temps le projet Interreg correspondant (a priori Interreg V Deux Mers) et dans un second temps les actions.

Dates de réunion :

17 octobre (Dixmude) : rencontre des partenaires sur le thème « éducation à l'environnement »

19 novembre (Dunkerque) : rencontre avec l'AGUR

09 décembre (Dunkerque) : rencontre des partenaires sur le thème de l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques

Orientation stratégique n°3 : la reconquête des habitats naturels

● **Accompagnement des communes dans la définition de leur inventaire des zones humides**

Le SAGE propose aux communes un inventaire des zones humides remarquables, à l'échelle du 1/25000^{ème}. Il leur demande d'affiner cet inventaire à l'échelle parcellaire, laissant la possibilité d'ajouter des zones humides ou d'en supprimer, à condition de le justifier.

Peu de communes ont travaillé sur cet inventaire, à l'exception de celles qui ont mis à jour leur document d'urbanisme ces dernières années.

L'animatrice accompagne les collectivités qui le souhaitent dans la réalisation de leur inventaire. La Communauté de communes de la Région d'Audruicq a commencé à travailler sur son PLU intercommunal. Outre les relations avec le bureau d'études, l'animatrice du SAGE a assisté la commune de Saint-Omer-Capelle dans la définition de ses zones humides.

*Il s'agit là de réunions ne concernant que les inventaires de zones humides. La participation de l'animatrice du SAGE aux réunions d'accompagnement pour la réalisation des PLU ou PLU intercommunaux, qui abordent entre autres la problématique Zones humides, est décrite dans le chapitre « **Accompagnement des communes dans la prise en compte du SAGE dans leurs documents d'urbanisme** », page 13.*

Accompagnement de la commune d'Audruicq dans la définition de mesures compensatoires :

La commune d'Audruicq ayant une demande d'un promoteur concernant la création d'un lotissement, sujet à mesures compensatoires du fait de la présence de zones humides sur le terrain (déterminées suite à une étude de caractérisation mais non classées ZH remarquables du SAGE), elle a provoqué à deux reprises une rencontre des acteurs (DDTM, promoteur, CCRA, commune) afin d'établir une liste de mesures compensatoires acceptables. L'animatrice du SAGE a participé à ces réunions. (26 février, 14 avril)

● **Mise en place de plans de gestion dans les Wateringues et sur la Hem**

► **Wateringues**

L'administration travaille à l'élaboration d'un plan de gestion simplifié qui pourrait être proposé aux sections de wateringues. Ce plan de gestion n'a pour l'instant pas été approuvé par les sections. Seule la 4^{ème} section du Nord a déposé son plan de gestion, sur lequel la CLE du SAGE s'est prononcée.

► **Hem (SYMVAHEM)**

Le plan de gestion de la Hem était en enquête administrative en 2014. L'enquête publique démarre début 2015. La CLE du SAGE a rendu un avis sur le dossier.

● Restauration de la continuité écologique

► Wateringues

Deux journées de terrain sur le thème de la restauration de la continuité écologique sur le territoire du SAGE ont été organisées à l'initiative de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie en 2014. (21 mai, 03 juin)

Elles ont rassemblé les principaux partenaires concernés (Institution Interdépartementale des Wateringues, Conseil Général du Nord, Région Nord-Pas-de-Calais, SYMVAHEM, ONEMA...), et ont permis de faire des principaux obstacles à la libre circulation des poissons. Les partenaires doivent se mettre d'accord sur les principaux axes de migration à rouvrir.

► Hem (SYMVAHEM)

10 moulins sont classés en Liste 2 sur la Hem. Deux sont franchissables, un est en phase d'étude, cinq sont en phase d'instruction, deux ne sont pas encore étudiés.

Une sortie a eu lieu avec les élus de la Hem 16 octobre, afin de visiter deux sites à aménager, ainsi que certains tronçons de cours d'eau « vitrine » déjà réhabilités. L'animatrice du SAGE y a participé.

● Trame verte et bleue

Le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) a été approuvé le 04 juillet 2014. Il entre en phase de mise en œuvre à l'échelle des territoires.

Le Parc Naturel Caps et Marais d'Opale, dont une partie du territoire recouvre celui du SAGE, a mis en place un comité de pilotage afin de coordonner les actions de préservation/restauration de la Trame Verte et Bleue. Le premier comité de pilotage a eu lieu le 13 novembre 2014, et sera suivi par des rencontres sous forme de groupes de travail.

Orientation stratégique n°4 : poursuite de l'amélioration de la qualité des eaux continentales et marines

• Lutte contre les pollutions d'origine agricole : étude sur la gestion des Bandes enherbées (Maîtrise d'ouvrage : PMCO)

Un groupe de travail « Bandes enherbées » se réunit sous l'initiative du SAGE depuis 2009. Ce groupe rassemble les Fédérations de Chasse, la Chambre d'Agriculture, le CPIE Flandre Maritime, le Conservatoire Botanique, la Région, la DREAL.... Une étude est financée dans ce cadre à la FREDON Nord-Pas-de-Calais (maîtrise d'ouvrage SMCO).

La première phase de l'étude a consisté à tester plusieurs types d'entretien de bandes enherbées (dates de broyage ...) et leur influence sur la flore adventice et les auxiliaires des cultures (carabes, staphyllins...). L'objectif est de faire remonter les conclusions à l'administration pour éventuellement modifier les dispositions réglementaires concernant l'entretien des bandes enherbées (et éviter ainsi un broyage systématique en période de nidification).

La seconde phase de l'étude concerne elle la régénération des bandes enherbées. En effet, les bandes enherbées, généralement composées uniquement de graminées (réglementaire) vieillissent. Il s'agit ici de tester des modes de sursemis, avec différentes espèces. Là-aussi, l'objectif est de faire remonter les conclusions auprès de l'administration.

Les conditions météorologiques de 2012 n'ont pas permis de faire les essais. Les différents semis ont été réalisés en 2013, mais pas sur des bandes enherbées agricoles comme prévu (manque de disponibilité des agriculteurs). L'animatrice du SAGE a donc recherché un site « public » : après contact des différents EPCI, c'est l'aéroport de Marck qui a été retenu. Suite à la destruction du premier essai semé sur l'aéroport par des lapins, un second semis a été réalisé par la FREDON sur les parcelles de l'association Les Anges Gardins, à Vieille-Eglise, en août 2013.

Des relevés floristiques et faunistiques ont eu lieu en octobre 2013, mai 2014 et juillet 2014.

Un point a été fait avec l'ensemble du groupe de travail le 06 mai 2014 (*compte-rendu en annexe*). Une visite de terrain était programmée en septembre 2014, elle a été annulée suite à la destruction de l'essai (situé à proximité d'une zone de travaux routiers). La FREDON a remplacé les relevés prévus à l'automne par un relevé sur des bandes enherbées agricoles. Les résultats seront exposés au groupe de travail lors d'une réunion fin janvier 2015.

• Lutte contre les pollutions domestiques

L'arrêté du 27 avril 2012 modifie les modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC). Il introduit la notion de risque en cas de mauvais fonctionnement pour la santé ou l'environnement.

Dans ce cadre, il demande au SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) ou aux SAGE (Schémas D'Aménagement et de Gestion des Eaux) de définir sur leur territoire des Zones à Enjeu Environnemental (ZEE), zones où l'impact des installations ANC défaillantes sur la qualité de la

masse d'eau est avéré. Les installations non conformes et situées en ZEE sont soumises à une obligation de mise aux normes dans un délai de 4 ans.

Un groupe de travail a réuni en 2013 les techniciens de l'Agence de l'Eau et les animateurs de SAGE pour mettre en place une méthodologie de définition des ZEE.

L'animatrice du SAGE a créé un groupe de travail rassemblant les différents SPANC du territoire. La première réunion s'est tenue le 08 octobre 2013. Face aux différences observées entre les SPANC (état d'avancement, qualité des informations disponibles, motivations,...) il a été convenu d'un rendez-vous individuel avec chaque SPANC. Les rendez-vous démarrés en 2013 (Communauté d'Agglomération du Calaisis, Communauté Urbaine de Dunkerque, SIVOM de l'Aa) se sont poursuivis en 2014.

Ont été rencontrés:

Le 09 janvier 2014

François NOEL et Doriane ROUSSOU, Communauté de communes des Trois Pays (qui vient à cette date d'intégrer plusieurs communes de l'ex Communauté de communes de la Région d'Ardres et Vallée de la Hem)

le 13 janvier 2014

- François PAGNERRE, Communauté de communes de Flandres
- Sébastien DAMMEREY, Noréade, pour la Communauté de communes de Bergues

Au 1^{er} janvier 2014, ces communautés de communes ont fusionné pour former la Communauté de Communes des Hauts de Flandres (avec celle de la Colme et celle de l'Yser). En décembre 2014, les élus de la CCHF ont décidé de transférer la compétence ANC à Noréade sur l'ensemble de leur territoire.

Le bilan de ces rencontres n'a pas permis d'aboutir à une cartographie dans les délais fixés par le SDAGE, pour de nombreuses raisons : habitat dispersé, manque de données sur les débits des watergangs, manque d'informations des maîtres d'ouvrage des SPANC...

Cet aspect sera retravaillé lors de la révision du SAGE.

● **Groupe de travail « Qualité des eaux de baignade »**

Le groupe de travail « Qualité des eaux de baignade » existe à l'initiative de la Ville de Dunkerque et s'intéresse aux plages du Nord. L'objectif est de faire un point sur le classement des eaux de baignade, revenir sur d'éventuels épisodes déclassants... avec l'ensemble des acteurs (CUD, Lyonnaise des Eaux, associations, Agence de l'Eau, ARS, ...).

Deux réunions ont eu lieu en 2014 :

21 janvier (bilan de la campagne 2013)

11 décembre (bilan de la campagne 2014)

Orientation stratégique n° 5 : Communication et sensibilisation aux enjeux de l'eau et de ses usages

• Accompagnement des communes dans la prise en compte du SAGE dans leurs documents d'urbanisme

25 dispositions du SAGE sont en lien avec les documents d'urbanisme. Une synthèse avait d'ailleurs été rédigée en 2009 par un groupe de travail réunissant les DDTM et le SAGE, afin d'identifier les points devant faire l'objet d'attention de la part des services instructeurs pour s'assurer de la compatibilité SAGE/documents d'urbanisme.

L'animatrice du SAGE a été conviée en 2014 aux réunions de travail sur les documents d'urbanisme suivants :

- **PLUi de la Communauté de communes de la Région d'Audruicq** : diagnostic (groupe « eau »)

Dates de réunions : 26 septembre

- **PLU de la commune d'Uxem** : discussion avant arrêt projet

Dates de réunions : 08 octobre

Le point qui suscite le plus de remarques, voire de contestations, est celui de la transcription dans les documents d'urbanisme de l'inventaire des zones humides remarquables. Le SAGE n'a cependant pas d'incidence sur le code de l'urbanisme (la collectivité réalisant le document d'urbanisme choisit le règlement s'appliquant sur chaque zone humide).

• Préparation de la Lettre d'information Ici et l'Aa

Le 17^{ème} numéro de la lettre Ici et l'Aa, destiné en priorité aux élus du territoire, et consacré à un rappel de la politique de l'eau, son organisation, son jargon.... a été préparé par l'animatrice en fin d'année. Cependant il n'a pu être édité avant la fin d'année puisqu'il doit être validé par le Président de la CLE et le Président du groupe de travail « Communication ». Ces Présidents n'ont été désignés que le 05 décembre 2014.

• Mise à jour du site Internet www.sm-cote-opale.fr/sage_delta_aa

L'animatrice du SAGE alimente régulièrement le site Internet du SAGE. Celui-ci sert de relai aux initiatives en lien avec l'eau menées sur le territoire (par le SAGE ou ses partenaires), mais aussi de plate-forme de téléchargement (public ou restreint) pour les documents du SAGE (compte-rendus de CLE...). C'est un outil à destination de tous les publics : grand public, membres de la CLE, étudiants,... Ce site va subir une mise à jour en 2015 (avec changement de nom de domaine).

- **Intervention devant les associations de défense de l'environnement, sur le thème de la prévention des inondations**

Le 02 octobre 2014

Etaient présents des représentants de la Maison de l'Environnement, Nord Nature Environnement, ADELE, ADELFA, CPIE Flandre Maritime

Vie du SAGE

► CLE et commissions permanentes

Les élections municipales qui se sont déroulées en mars 2014 ont perturbé le fonctionnement de la CLE du SAGE du Delta de l'Aa.

Le nouvel arrêté de composition de la CLE a été signé par le Préfet de Région le 29 octobre 2014.

La nouvelle CLE s'est réunie le 05 décembre 2014, avec l'ordre du jour suivant :

- Rappel du rôle du SAGE et du fonctionnement de la CLE
- Election du Président
- Modification des règles de fonctionnement, désignation des Membres de la Commission Permanente et constitution des groupes de travail
- Délibération sur la révision du SAGE
- Présentation des avis sur les dossiers Loi sur l'Eau émis par la CLE en 2014
- Questions/ informations diverses

Compte-rendu en annexe

Par ailleurs, dans ses règles de fonctionnement, la CLE donne pouvoir au Président pour émettre un avis lorsque celle-ci est sollicitée (dossier Loi sur l'Eau soumis à autorisation notamment). Le Président peut s'entourer d'une commission restreinte, appelée commission permanente du SAGE. **Elle est composée de 18 membres (6 membres par collège).**

La commission permanente n'a pas pu être réunie, puisque le collège des représentants des élus siégeant en CP n'était plus valide. Cependant, 7 avis ont été rendus après consultation par mail des représentants du collège des usagers et ceux du collège des administrations, sous contrôle du Président de CLE. Le Président n'étant plus disponible en fin d'année, 4 avis n'ont pas été rendus de façon officielle, mais les dossiers ont été examinés par l'animatrice. Aucun d'entre eux ne posait de problème de compatibilité avec le SAGE.

| dossier | pétitionnaire | type de dossier | date de réception | remarques | date envoi réponse |
|---|----------------------------------|------------------------------------|-------------------|--|--------------------|
| PLU intercommunal | CC Trois Pays | PPA | | avis favorable | 04 02 2014 |
| Aménagement d'un port de plaisance Môle 1 Dunkerque | Syndicat mixte Dunkerque Neptune | Loi sur l'eau 4120 | 04 04 2014 | avis favorable avec recommandations | 09 05 2014 |
| Réfection du mur de soutènement de la RD 943 Les Attaques | CG62 | Loi sur Eau 3120, 3140, 3150 | 25 03 2014 | avis favorable avec réserve | 09 05 2014 |
| Plan de gestion de la Hem | SYMVAHEM | Loi sur Eau 3120, 3140, 3150, 3130 | 07 05 2014 | avis favorable avec recommandations | 10 06 2014 |
| Prélèvements d'eau de surface à des fins d'irrigation | Association des irrigants | Loi sur l'eau 1210 | Mai 2014 | avis favorable avec recommandations | 27 05 2014 |
| Réfection du quai de la colonne Port de Calais | Région Nord Pas de Calais | Loi sur l'eau 4120, 4130 | 11 06 2014 | avis favorable avec recommandations | 01 07 2014 |
| Plan de gestion de la 4eme Section de waterings du Nord | 4ème SW Nord | Loi sur l'eau 3120 | 28 06 14 | avis favorable avec réserve et recommandations | 01 07 2014 |
| Lutte contre les inondations | Com Communes Trois Pays | DIG | 03 09 14 | | Pas avis officiel |
| Réhabilitation des quais Nord, Darse, Plaisance Est du Port de Calais | Région Nord Pas de Calais | Loi sur l'eau 4120, 4130 | 29 09 14 | | Pas avis officiel |
| Schéma Directeur De Prévision des Crues | Préfecture | consultation | 13 10 14 | | Pas avis officiel |
| Opération de drainage Spycker | ASAD | Loi sur l'eau 3310, 3320 | 27 10 14 | | Pas avis officiel |

► Participation aux réunions organisées par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et/ou DREAL

L'année 2014 a vu la fin de la rédaction du SDAGE, avant concertation du public en 2015.

Plusieurs réunions ont eu lieu sur ce thème :

11 février, 27 mars, 17 avril

L'animatrice du SAGE participe également aux réunions de la CPMNAP (commission permanente Milieux Naturels Aquatiques et Planification) de l'Agence de l'Eau.

► Autres réunions

Séminaire national des animateurs de SAGE le 24 septembre (Paris)

Réunions des animateurs de SAGE 07 octobre

► Préparation de la révision du SAGE : mise à jour du tableau de bord et de l'état des lieux

Le SAGE du Delta de l'Aa, validé en 2010, à partir d'un état des lieux établi de 2003 à 2005, doit être révisé pour différentes raisons :

- Etre compatible avec le SDAGE

Le prochain SDAGE est en cours d'élaboration. Il sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2016. Le SAGE doit être compatible avec le SDAGE et doit donc évoluer.

- Etre plus applicable

Les nombreuses dispositions du SAGE actuel, ainsi que son règlement, sont parfois difficiles à mettre en œuvre, que ce soit par les maîtres d'ouvrage ou les administrations. D'autres sont devenues obsolètes... Le SAGE sera donc mis en révision en 2015 (vote effectué lors de la réunion de CLE du 05 décembre 2014), avec un objectif d'approbation finale mi 2017.

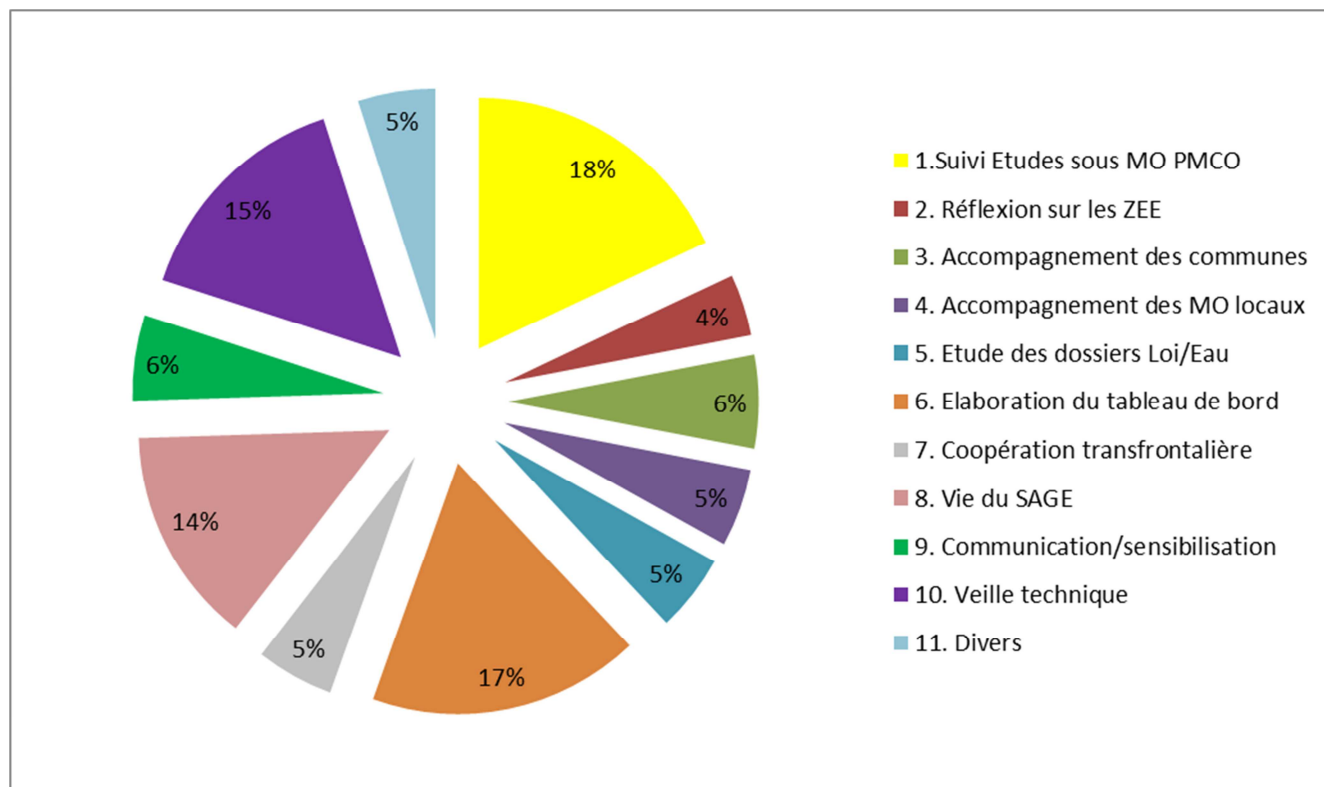
Pour préparer la révision et la mise à jour de l'état des lieux, l'animatrice a recruté un stagiaire, du 1^{er} avril au 30 juin 2014.

L'objectif du stage était de participer à l'élaboration du tableau de bord du SAGE (jamais rempli jusqu'à ce jour), comparer l'évolution de certaines données par rapport aux années 2003-2005 (date du précédent état des lieux), évaluer les données manquantes... Compte tenu de la courte durée du stage, seules les données les plus accessibles (qualité de l'eau...) ont été étudiées (les données détenues par les maîtres d'ouvrage locaux par exemple sont plus complexes à recueillir).

Le tableau de bord 2013-2014 (à valider par la CLE début 2015) est joint *en annexe*.

Les données recueillies serviront aussi à alimenter les groupes de travail qui se réuniront pour travailler à la révision du SAGE.

Répartition du temps passé par l'animatrice du SAGE sur ses différentes missions



Détails :

1. PAPI d'intention du Delta de l'Aa et Etude sur la gestion des bandes enherbées
2. Fin de la réflexion initiée en 2013
3. Dans l'élaboration des documents d'urbanisme, toutes thématiques confondues
4. Actions en lien avec le SAGE
5. Etude technique sur la compatibilité avec le SAGE avant envoi de la synthèse aux membres de la CP
6. Dans le cadre de la préparation de la révision du SAGE
7. Toutes thématiques confondues
8. Suivi recomposition de la CLE, organisation de la CLE, CP...
9. Interventions orales, mise à jour du site Internet, préparation prochaine lettre d'infos...
10. Comprend les participations aux réunions écriture des SDAGE, PGRI, SLGRI, colloques scientifiques...
11. Renseignements des bureaux d'études, particuliers.....

CONCLUSION

L'année 2014 a été fortement perturbée par les élections municipales. L'arrivée de nouveaux élus a nécessité la signature d'un nouvel arrêté de composition de la CLE. Le nouveau Président de la CLE, M. Bertrand Ringot, a été désigné en remplacement de M. Boughedada lors de la réunion du 05 décembre 2014. Les instances de la CLE n'ont donc que partiellement fonctionné en 2014.

Les perturbations ont été identiques chez les maîtres d'ouvrage locaux, ce qui a engendré du retard dans l'avancée de certaines actions.

La préparation de la révision du SAGE a été le principal chantier de 2014 pour l'animatrice, avec le suivi des thématiques liées à la prévention des inondations (PAPI, TRI, PGRI, PPR...).

En 2015, la mise en révision effective du SAGE va être le principal sujet de travail. Elle passera par la réunion des groupes de travail thématiques, la recherche de données pour compléter l'état des lieux, la hiérarchisation des enjeux du territoire et la priorisation des actions à mener.

D'autres points, plus politiques, vont probablement être au premier plan : il s'agit de la mise en place de la GEMAPI et de l'organisation des compétences dans le domaine de l'eau sur l'ensemble des territoires concernés.

Etat d'avancement de la mise en œuvre du SAGE : feuille de route du SAGE en 2014

ANNEXES

Liste des annexes :

Compte-rendu du groupe de travail « Bandes enherbées » du 06 avril 2014

Compte-rendu de la réunion de la CLE du 05 décembre 2014 (selon l'arrêté de renouvellement des membres de la CLE en date du 29 octobre 2014)

Tableau de bord du SAGE 2013-2014 (non validé par la CLE)

\ ' FEUILLE DE ROUTE ' '

POUR LA MISE EN OEUVRE DU SAGE DELTA DE L'Aa

Le SAGE Delta de l'Aa a été approuvé par les deux Préfets départementaux par arrêté le 15 Mars 2010. Il comporte 26 fiches actions et 200 mesures afin d'atteindre les objectifs de bon état qualitatif et quantitatif des masses d'eau fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau de 2000. La coordination et le suivi des fiches sont assurés par les Groupes de Travail thématiques du SAGE (inchangés).

Etant donné l'absence de structure à l'échelle du périmètre du SAGE Delta de l'Aa, chaque maître d'ouvrage compétent «au plus près du terrain» aura en charge de porter la mise en oeuvre des actions pour l'eau.

GROUPE n° 1 : Garantir l'approvisionnement en eau (potable et industrielle). Présidents : M. Mariette et L. Boughedada

| N° fiche | Intitulé de la fiche action => objectif | Description de l'action | Partenaires techniques à mobiliser | Mise en œuvre |
|----------|---|---|---|---|
| 1 | Mettre en place un comité de solidarité des champs captants | Elaboration d'une « feuille de route » par structure compétente et au-delà du SAGE (Audomarois...) : objectifs, calendrier, aménagements, opérateurs etc. | Association des SAGE AEAP DDTM | Fait : <input type="checkbox"/> programme ORQUE sur le champ captant de Houlle Moulle ; <input type="checkbox"/> programme ORQUE champ captant de Guînes - Ville de Calais ; <input type="checkbox"/> Etude du SMAERD sur la disponibilité de la ressource en eau du champ captant de l'Audomarois |
| 2 | Mettre en place des pratiques agricoles adaptées respectueuses de la qualité de l'eau | Animation de MAE (Pays-PNRCMO) : visites de terrain Etude sur la faisabilité d'une filière Agriculture bio. | Chambres d'Agri./GRDA AEAP Pays / PNR CMO CGx DDTM et/ou DREAL | En cours <input type="checkbox"/> Actions en cours du Pays du Calais avec Parc NR CMO / GRDA / Chambre d'Agri (mais fin du dispositif MAE) <input type="checkbox"/> Actions en cours du Pays des Moulins de Flandre ; <input type="checkbox"/> ORQUE champ captant de Houlle Moulle mise en oeuvre ; <input type="checkbox"/> ORQUE Guînes en cours |
| 3 | Recenser les rejets et anciennes décharges impactant la qualité de la ressource souterraine | Diagnostic sur les aires d'alimentation des captages prioritaires | AEAP DREAL CR / CGx ADEME | Fait <input type="checkbox"/> ORQUE Houlle Moulle mise en oeuvre ; <input type="checkbox"/> ORQUE Guînes |
| 4 | Evaluer la teneur en chlorures des eaux souterraines et superficielles | Etude sur le phénomène de contamination des eaux par les chlorures pour mieux connaître l'impact du drainage sur la qualité des eaux | AEAP DREAL Chambre d'Agri. DDTM Lyonnaise des eaux VNF SW Service Navigation | A poursuivre <input type="checkbox"/> action préconisée dans le DTMP du champ captant de Houlle Moulle |

| N° fiche | Intitulé de la fiche action => objectif | Description de l'action | Partenaires techniques à mobiliser | Mise en oeuvre |
|-------------|---|--|--|---|
| 5 | Réaliser un plan de désherbage communal | Réalisation d'une charte pour la mise en place des plans de désherbage Communiquer auprès des habitants (bulletins municipaux) | Pays / PNR CMO Services espaces verts et Service communication des collectivités du SAGE VNF / RFF CGx FREDON AEAP / CR | A poursuivre <input type="checkbox"/> Mise en place d'un programme pilote avec le concours d'une ou plusieurs intercommunalités et la FREDON Nord Pas de Calais (exemple : la CUD) |
| 6 | Former à l'utilisation raisonnée des pesticides (tous usages) | Former et sensibiliser aux techniques alternatives Etat des lieux des pratiques (questionnaire) Mieux informer sur la collecte des emballages vides des produits phytosanitaires et des produits phytosanitaires non utilisables | Services espaces verts des collectivités du SAGE Chambres d'Agri./GRDA FREDON AEAP RFF DDTM Golfs Lycées horticoles PNR CMO | Cf. ci dessus : en lien avec la fiche N° 5 |
| 7 | Diversifier la ressource en eau | Etudes des différentes pistes pour diversifier la ressource en eau potable et industrielle | Collectivités compétentes AEAP BRGM Distributeurs d'eau | <input type="checkbox"/> Schéma directeur départemental de la ressource en eau par le CG 62 : diffusion des données |
| 8 | Promouvoir les techniques économes en eau | Information communication auprès des particuliers | ADEME Distributeurs d'eau AEAP | Fait : <input type="checkbox"/> Lettre d'info ici et l'Aa N° 14 consacrée aux économies d'eau (mai 2011) |

GROUPE n° 2 : Diminuer la vulnérabilité aux inondations du territoire des wateringues et de la vallée de la Hem.
Présidents : J. Schepman et Y. Beugnet

| N° fiche | Intitulé de la fiche action => objectif | Description de l'action | Partenaires techniques à mobiliser | Mise en oeuvre |
|----------|---|---|---|---|
| 10 | Fiabiliser et optimiser le système actuel d'évacuation des crues | Mise en place de nouvelles stations de mesures : définir la localisation, le type d'équipements et les modes d'exploitation Etude du fonctionnement des ouvrages en fonction des évolutions prévisibles liés au changement climatique | DREAL Tous les gestionnaires hydrau AEAP ONEMA FDAAPPMA Fédérations de chasseurs Préfecture | En cours <input type="checkbox"/> PAPI d'intention du Delta de l'Aa labellisé le 27 mars 2013 démarrage effectif (arrivée des chargés de mission) en janvier 2014 |
| 11 | Réaliser un programme pluriannuel de restauration et d'entretien des berges et du lit des watergangs, de la Hem et des voies navigables | Etude sur l'analyse des boues de curage de watergangs Etude d'impact des busages et méthodes actuels d'entretien Elaborer un Cahier des charges « type » à respecter pour aider la réalisation d'un plan de gestion pluriannuel dans les wateringues + la Hem et en concertation sur les 4 territoires de SAGE (Audomarois, Delta de l'Aa, Lys et Yser) | Association des 4 SAGE AEAP DDTM / ONEMA Gestionnaires hydrau. SYMVAHEM / PNR CMO FDAAPPMA | En cours <input type="checkbox"/> Plan de gestion de la Hem validé en décembre 2012 2014 : phase administrative <input type="checkbox"/> Travail sur un Plan de Gestion simplifié à destination des sections de wateringues en cours par les services de l'Etat (GT4 de la démarche Wtg du Préfet. GT 4 présidé par L. Boughedada) |
| 12 | Prévenir le risque inondation et submersion marine par une veille technique et un plan de communication ciblé | Informier et communiquer sur les données hydrauliques disponibles dans le cadre de l'amélioration de la connaissance du risque et du système d'alerte des crues | Association des 4 SAGE DREAL Gestionnaires hydrau. AEAP DDTM / ONEMA | En cours <input type="checkbox"/> PAPI d'intention du Delta de l'Aa labellisé le 27 mars 2013 démarrage effectif (arrivée des chargés de mission) en janvier 2014 <input type="checkbox"/> Suivi de la procédure Plan de Prévention des Risques littoraux <input type="checkbox"/> Animation des TRI submersion marine Calais et Dunkerquois dans le cadre du PAPI d'intention |
| 13 | Définir des zones d'écrêtement ou de rétention des crues dans les bassins versants amont et dans les wateringues en aval | Mise en oeuvre des potentialités de stockage des zones d'expansion de crue Etude pilote de mise en place de servitude de sur-inondation | SYMVAHEM / PNR CMO AEAP DREAL Gestionnaires hydrau. CGx DDTM FDAAPPMA / Fédérations de chasseurs | En cours <input type="checkbox"/> PAPI d'intention du Delta de l'Aa labellisé le 27 mars 2013 démarrage effectif (arrivée des chargés de mission) en janvier 2014 Les ZEC prédéfinies sur la vallée de la Hem seront reprises dans le cadre du PAPI d'intention du Delta de l'Aa |

| N° fiche | Intitulé de la fiche action => objectif | Description de l'action | Partenaires techniques à mobiliser | Mise en oeuvre |
|-------------|--|--|--|---|
| 14 | Inciter l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle par l'utilisation de techniques alternatives | Partager les expériences de terrain : visites Promouvoir les techniques alternatives et la gestion des eaux pluviales à la parcelle : élaboration d'un guide | DDTM AEAP DREAL CGx ADOPTA | En cours <input type="checkbox"/> Visite organisée pour les élus et techniciens du territoire le 12 novembre 2013 à l'ADOPTA et l'AEAP <input type="checkbox"/> Prise en compte dans le cadre du PAPI d'intention |
| 15 | Définir une méthodologie concertée de cartographie des zones inondables et l'appliquer | Elaboration d'une cartographie des risques | DREAL Préfecture Gestionnaires hydrau. | En cours <input type="checkbox"/> Rendu de la modélisation du réseau hydraulique en 2014 par le bureau d'études Hydratec <input type="checkbox"/> Prise en compte dans le cadre du PAPI d'intention |

Dans le tableau, « Gestionnaires hydrau. » regroupent l'IIW, SW, VNF, Ports/CR

Abréviations utilisées :

FDAAPPMA : fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques

SYMVAHEM : syndicat mixte pour l'aménagement de la vallée de la Hem

CPIE FM : centre permanent pour l'initiation à l'environnement de Flandre Maritime

GON : groupe ornithologique et naturaliste (section Flandre maritime)

ADELE : association de défense de l'environnement du littoral Est

ADECA : association de défense de l'environnement du Calaisis

GROUPE n° 3 : Reconquérir les habitats naturels et poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux.
Présidents : P. Chassin et A. Delattre

| N° fiche | Intitulé de la fiche action => objectif | Description de l'action | Partenaires techniques à mobiliser | Mise en oeuvre |
|-------------|---|---|---|---|
| 9 | Etablir un protocole concerté des niveaux d'eau en période d'étiage | Elaborer un protocole concerté de gestion des niveaux des eaux Etude des besoins en eau dans les wateringues | DREAL Tous les gestionnaires hydrau FDAAPPMA ONEMA Collectivités Association des 4 SAGE AEAP Fédérations de chasseurs Préfecture | ☐ Signature des protocoles de niveau d'eau par secteur géographique : Dunkerquois Signé Rivière d'Oye signé Calaisis signé |
| 16 | Inciter à la restauration de la libre circulation piscicole notamment les Anguilles et civelles | Etude pour améliorer la libre circulation piscicole | CG59=port Région AEAP Gestionnaires hydrau. FDAAPPMA DREAL ONEMA | Fait / à poursuivre ☐ étude du Port départemental de Gravelines par le groupement de bureaux d'études Stucky / Venna ☐ étude du Port de calais par le groupement de bureaux d'études Fishpass et Biotope ☐ Etudes en cours sur les moulins de la Hem (maîtrise d'ouvrage SYMVAHEM) |
| 17 | Organiser la concertation afin d'aider les collectivités à affiner l'inventaire des zones humides identifiées par le SAGE | Organisation de la concertation locale pour la réalisation des inventaires parcellaires des zones humides : plusieurs conférences-débat réparties sur le territoire du SAGE Diffusion du guide pour aider à élaborer ces inventaires Diffusion des données cartographiques Informier et sensibiliser les propriétaires concernés (bulletins municipaux...) | Services espaces verts et urbanisme des collectivités AEAP DREAL DDTM / ONEMA SCOT (AGUR et SYMPAC) Pays Chambre d'Agri / GRDA PNRCMO FDAAPPMA Fédérations de chasseurs SW GON - ADELE - ADECA Syndicat Mixte EDEN 62 Conservatoire Sites Naturels | ☐ Accompagnement des communes à leur demande lors de la réalisation de leur inventaire de ZH et lors des réunions d'élaboration des documents d'urbanisme (PLU, PLUi) |

| N° fiche | Intitulé de la fiche action => objectif | Description de l'action | Partenaires techniques à mobiliser | Mise en oeuvre |
|-------------|---|---|--|---|
| 18 | Mettre en œuvre un plan de gestion sur des zones humides possibles volontaires | Etude de plan de gestion pluriannuel sur une ou des zones humides pilotes | AEAP DREAL Conservatoire Sites naturels Chambres d'Agri./GRDA Fédérations de chasseurs FDAAPPMA PNR CMO CGx Services espaces verts | En cours <input type="checkbox"/> étude de la Ville de Dunkerque : valoriser les îlots naturels autour des 4 écluses + sensibiliser les riverains. |
| 19 | Mettre en œuvre une opération pilote sur l'impact du broyage des bandes enherbées sur la biodiversité | Etude d'impact du broyage des bandes enherbées Communiquer sur la gestion durable de la BE | Pays Chambres d'Agri./GRDA Conservatoire Botanique Fédérations de chasseurs FDAAPPMA CGx / CR CPIE FM / FREDON DDTM | En cours <input type="checkbox"/> nouveau « test » sur une BE dans le Calaisis mené par la FREDON : semis réalisé en 2013 et 2014 <u>Objectif</u> : déterminer les espèces les plus efficaces lors d'un sursemis de BE |
| 20 | Mettre en place une veille écologique | Diffusion du carnet de retour sur la présence d'espèces indésirables Informer | Associations / FDAAPPMA Conservatoire Botanique DREAL AEAP GDON Fédérations de chasseurs | Fait <input type="checkbox"/> Numéro Ici et l'Aa N°15 - de décembre 2011 sur les enjeux de la veille écologique |
| 21 | Analyser de façon concertée les nouveaux projets à travers la GIZC | Organiser la concertation Réaliser les profils de vulnérabilités des eaux de baignade et conchylicoles | AEAP CR ARS ex-DDASS Collectivités IFREMER | <input type="checkbox"/> diffusion au public des profils des eaux de baignade des communes littorales de la Côte d'Opale (sites Internet de l'AEAP, ARS, plages) |
| 22 | Optimiser le fonctionnement des réseaux d'assainissement | Réaliser un diagnostic | AEAP Collectivités | En cours <input type="checkbox"/> Schéma directeur eaux pluviales/eaux usées par la CUD par le bureau d'études Egis EAU <input type="checkbox"/> Travail sur la définition des zones à enjeu environnemental |

| | | | | |
|----|---|--|---|---------------------------|
| 23 | Relever et résorber les pollutions industrielles et artisanales | Etude des rejets industriels et artisanaux | CCI AEAP ECOPAL DREAL ex DRIRE | Peu de données collectées |
| 24 | Collecter les eaux usées des navires industriels et des bateaux de plaisance dans les ports | Etude des besoins et établissement de règlement Promouvoir le label « port propre » | Gestionnaires des ports AEAP | Peu de données collectées |

GROUPE N° 4 OU BUREAU = Communication / sensibilisation des publics. Président : L. Boughedada

| N° fiche | Intitulé de la fiche action => objectif | Description de l'action | Partenaires techniques à mobiliser | Mise en oeuvre |
|-------------|---|--|---|--|
| 25 | Assurer le suivi de la mise en œuvre du SAGE grâce à un tableau de bord | Création du tableau de bord du SAGE delta de l'Aa Communication de cet outil à la CLE | DREAL AEAP (SDAGE) Inter-SAGE | <input type="checkbox"/> Premier tableau de bord établi en 2014 |
| 26 | Outils de communication à destination du grand public | Mener des actions de sensibilisation auprès des différents publics sur les enjeux de l'eau dans tous ses états et sur les rôles des acteurs de l'eau du territoire souvent mal connus. Nouvelle édition d'Ici et l'Aa (2 fois par an) : « relookage » + plus dense | AEAP CPIE FM Maison de l'environnement Autres suivant les thèmes abordés | <input type="checkbox"/> Sortie de la Lettre Ici et l'Aa en décembre 2013 (thème : vulnérabilité du territoire aux inondations) <input type="checkbox"/> Mise à jour du site Internet |



Réunion du groupe de travail « Gestion des bandes enherbées »

Le 06 mai 2014

Présents :

Sandrine Bocquillon, Région Nord-Pas-de-Calais

Damien Brebion, Fédération de chasse du Nord

Aurélien Foirestier, Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais

Karine Petit, FREDON Nord-Pas-de-Calais

Laurence GUICHARD, animatrice du SAGE Delta de l'Aa

Préambule

Le groupe de travail n'a pas été réuni depuis le 24 janvier 2012, à l'exception de deux sorties terrain auxquelles assistaient une partie de ses membres (26 mars 2012 et 09 avril 2013). Cela s'explique par le retard qu'a connu l'expérimentation, en lien avec les conditions météorologiques de l'automne 2012 et du printemps 2013.

Pour mémoire, la réflexion a démarré en 2008 avec une étude sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale, pour le compte de la CLE du SAGE, sur la gestion durable et intégrée des watergangs. Celle-ci est un des enjeux majeurs du SAGE puisque le territoire comporte 1500 km de réseaux de canaux et watergangs.

La réflexion a ensuite été prolongée sous forme d'une expérimentation confiée à la FREDON Nord-Pas-de-Calais, en 2009-11, qui visait à déterminer les conditions de broyage (dates et fréquences) les moins impactantes pour la faune sauvage, tout en respectant la réglementation en vigueur.

Le groupe de travail a ensuite décidé de poursuivre l'expérimentation sur la problématique de la diversité des espèces implantées sur les bandes enherbées, et leurs conséquences sur la flore et la faune locales. En effet, la liste des espèces autorisées est très restrictive (plus restrictive dans le Nord que dans le Pas-de-Calais), ne favorisant pas ainsi la floraison d'espèces bénéfiques aux auxiliaires des cultures. L'objectif de cette expérimentation 2013-2014 (initialement prévue 2012-2013) est donc d'acquérir des références sur la technique de sur-semis des mélanges d'espèces indigènes ou mellifères pour « enrichir » une bande enherbée existante.

Le diaporama de la FREDON est joint au compte-rendu.

Présentation de Karine Petit

K. Petit rappelle que le choix des espèces a fait l'objet de longs débats lors de la réunion de janvier 2012 : il s'agit de trouver un compromis entre des mélanges intéressant directement les agriculteurs

(espèces sélectionnées) et des espèces indigènes sauvages. Au final, 4 mélanges ont été testés, sur 10 micro-parcelles (4 mélanges et un témoin non semé, 2 répétitions).

L'expérimentation se situe sur les terrains de l'Association Terre d'Opale, à Vieille-Eglise, après deux tentatives de semis sur l'aéroport de Calais-Marck, ravagé par les lapins. Le semis des micro-parcelles s'est fait en août 2013, sur une bande enherbée fauchée et hersée et une bande de terre nue (donc 20 modalités au total).

Description des mélanges :

| Mélange agricole-apicole 100% légumineuses sélectionnées | Densité de sur-semis |
|--|----------------------|
| Sainfoin (<i>Onobrychis vicifolia</i>) | 10 kg/ha |
| Trèfle violet (<i>Trifolium pratense</i>) | 2 kg/ha |
| Luzerne (<i>Medicago sativa</i>) | 2 kg/ha |

| Mélange intermédiaire sauvages + légumineuses sélectionnées | Densité de sur-semis |
|--|----------------------|
| Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>) 30% | 2 kg/ha |
| Marguerite (<i>Leucanthemum vulgare</i>) 30% | |
| Carotte sauvage (<i>Daucus carota</i>) 30% | |
| Sainfoin (<i>Onobrychis vicifolia</i>) | 5 kg/ha |
| Trèfle violet (<i>Trifolium pratense</i>) | 1 kg/ha |
| Luzerne (<i>Medicago sativa</i>) | 1 kg/ha |

| Mélange 100 % sauvages avec légumineuse | Densité de sur-semis |
|---|----------------------|
| Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>) (20%) | 3 kg/ha |
| Marguerite (<i>Leucanthemum vulgare</i>) (30%) | |
| Carotte sauvage (<i>Daucus carota</i>) (40%) | |
| Mauve musquée (<i>Malva moschata</i>) (5%) | |
| Pimprenelle (<i>Sanguisorba minor</i>) (5%) | |
| Trèfle violet (<i>Trifolium pratense</i>) | 1 kg/ha |

| Mélange 100% sauvages sans légumineuse | Densité de sur-semis |
|---|----------------------|
| Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>) (20%) | 4 kg/ha |
| Marguerite (<i>Leucanthemum vulgare</i>) (30%) | |
| Carotte sauvage (<i>Daucus carota</i>) (40%) | |
| Mauve musquée (<i>Malva moschata</i>) (5%) | |
| Pimprenelle (<i>Sanguisorba minor</i>) (5%) | |

Résultats :

Les relevés floristiques ont été effectués le 04 octobre 2013, selon la méthode Braun-Blanquet.

Le suivi de l'entomofaune auxiliaire (coccinellidae, chrysopidae, syrphidae, carabidae...) a été échantillonné ainsi :

- Le piège barber a été mis en place dès la levée avec un relevé toutes les 2 semaines jusqu' au 21 octobre en 2013
- les bols jaunes ont été mis en place dès la levée et jusqu'au 21 octobre 2013, à raison de 2 bols par microparcelle, du fait de l'impossibilité de mettre en œuvre le D-Vac en 2013. Les plantes étaient, en effet, trop petites et le sol sableux étaient aspirés, de ce fait.

(Le piège à limace type INRA sera mis en place en 2014 dès que les couverts seront suffisamment développés à raison d'un piège par parcelle élémentaire de la mi-mai à octobre.)

Sur bande enherbée :

L'houlque laineuse (*Holcus lanatus* L.) est l'espèce prédominante.

L'armoise commune (*Artemisa vulgaris* L.) et l'avoine stérile (*Avena sterilis* L.) représentent les deuxième et troisième espèces en terme de recouvrement.

Le témoin du bloc 2 présente un recouvrement en ray-grass anglais (*Lolium perenne* L.) plus important que toutes les autres parcelles. Le témoin présente, par ailleurs, un recouvrement en avoine stérile (*Avena sterilis* L.) et en armoise commune (*Artemisa vulgaris* L.) moindre que les autres parcelles.

La mauve musquée (*Malva moschata* L.) semée dans certains mélanges est présente naturellement sur le site.

La pimprenelle (*Sanguisorba minor* Scop.) n'a pas été observée sur les parcelles où elle a été semée. Il semblerait que les conditions de pluviométrie et de concurrence de l'automne ne leur ont pas été favorables.

Le mélange intermédiaire est celui qui présente le plus grand nombre d'espèces relevées.

Concernant l'entomofaune : on n'observe pas de différence significative entre les modalités pour les syrphes et les micro-hyménoptères. Même remarque pour les carabes, staphyllins et araignées.

Sur sol nu :

La moutarde des champs (*Sinapis arvensis* L.) est l'espèce prédominante.

L'achillée millefeuille (*Achillea millefolium* L.) est bien représentée sur les parcelles où elle a été semée et absente des autres parcelles.

La carotte sauvage (*Daucus carota* L.) et la grande marguerite (*Leucanthemum vulgare* Lam.) sont retrouvées de façon moindre dans les parcelles où elles ont été semées.

La pimprenelle (*Sanguisorba minor* Scop.) et mauve musquée (*Malva moschata* L.) non observées sur les parcelles où elles ont été semées : conditions de pluviométrie et de concurrence de l'automne défavorables ?

Le mélange apicole a subi des attaques de coléoptères phytophages.

Parmi les autres plantes présentes, on retrouve un cortège d'adventices des cultures communes : pâturin annuel (*Poa annua* L.), véronique de Perse (*Veronica persica* Poiret), ray-grass (*Lolium perenne* L.), matricaire camomille (*Matricaria chamomilla* L.), mouron blanc (*Stellaria media* (L.) Villars), mercuriale (*Mercurialis annua* L.), ...

C'est le mélange intermédiaire qui présente le plus grand nombre d'espèces dénombrées.

Concernant l'entomofaune : on n'observe pas de différence significative entre les modalités pour les syrphes et les micro-hyménoptères. Même remarque pour les carabes, staphyllins et araignées.

Conclusions et perspectives :

La plupart des espèces semées ont levé. Sur sol nu, malgré une densité de semis plus élevée que sur bande enherbée, la concurrence des adventices présentes s'est ressentie.

Le dispositif sur sol nu a favorisé les carabes, mais aucune différence n'a été établie entre les modalités de chacun des dispositifs : cela s'explique par le fait que les plantes sont restées au stade végétatif. La poursuite de l'expérimentation en 2014 permettra peut-être d'établir des différences entre modalités.

En 2014, le même protocole de suivi des micro-parcelles est mis en place, de mai à fin septembre.

(Une visite de terrain sera programmée fin juin.)

Il s'agira là de la dernière année d'expérimentation. Damien Brebion pose la question de l'année 2015 : faut-il commencer à chercher des agriculteurs chez qui implanter un ou plusieurs de ces mélanges ? Aucun projet n'est déposé en ce sens pour l'instant. Cette perspective sera à examiner en fin d'année. Laurence Guichard confirme que le but de l'expérimentation étant de vulgariser cette technique auprès d'agriculteurs, il serait en effet bon de travailler à une étape intermédiaire de test en grandeur réelle.

Damien Brebion pose la question de la gestion des couverts semés : si le fauchage intervient en octobre, pour tirer parti de tous les atouts de ces couverts (faunistique, apicole...), la biomasse produite sera importante. L'agriculteur aurait dans ce cas intérêt à l'exporter. Cependant, peu d'agriculteurs seraient intéressés (de moins en moins d'éleveurs et faible qualité nutritionnelle du couvert produit). Les contraintes en terme de fauchage doivent être travaillées.

Aurélien Foirestier précise qu'une expérimentation de suivi des bords de champs est mise en place par la Chambre d'Agriculture.

Il est proposé que le groupe de travail essaie de renseigner sur les pratiques mises en place en Belgique.

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu au dernier trimestre 2014.



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Delta de l'Aa

**Schéma d'Aménagement et de Gestion des
Eaux du Delta de l'Aa
COMMISSION LOCALE DE L'EAU**

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de l'Eau du

05 décembre 2014

Le vendredi 05 décembre 2014, à 15 h 00, à l'Hôtel Communautaire de Dunkerque, sous la présidence de M. le Sous-Préfet de Dunkerque, s'est tenue la réunion de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du Delta de l'Aa. Il s'agit de la première réunion des membres désignés par l'arrêté de composition de la CLE du 29 octobre 2014.

MEMBRES DE LA CLE PRESENTS

COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LEURS GROUPEMENTS

Conseil Général du Nord :

M. Jean-Pierre DECOOL
M. Jean Schepman

Association des Maires du Pas de Calais :

M. Bruno DEMILLY, maire de Campagne-les-Guînes

M. Marc GARENAUX, maire de Clerques

M. Jean-Claude HIRAUT, maire de Tournehem sur la Hem

M. Julien RENAULT, élu à Polincove

Association des Maires du Nord :

M. Guy PRUVOST, adjoint au maire de Brouckerque
M. Gérard LESCIEUX, maire de Bierne
M. Jérôme SOISSONS, adjoint à Dunkerque
M. Bertrand RINGOT, maire de Gravelines
M. Gérard GRONDEL, maire de Saint-Pierrebrouck
M. Hervé LANIEZ, maire de Les Moères
M. Christian DEJONGHE, adjoint à Hoymille

Institution Interdépartementale des Wateringues :

Monsieur Jean Schepman, Président

SPPPI :

M. Thierry DUBUIS

Parc Naturel Régional Caps et Marais D'opale :

M. Jean-Michel MARCOTTE

Syndicat Mixte de la Vallée de la Hem :

M. José BOUFFART

Ont donné pouvoir :

M. Lefait (Conseil Général du Pas-de-Calais) à M. Ringot

M. Bacquet (maire de Quercamps) à M. Demilly

M. Locquet (Conseil Général du Pas-de-Calais) à M. Marcotte

M. Locquet (représentant PMCO) à M. Bouffart

M. Decool (maire de Ghyvelde) à M. Soissons

M. Majewicz (Conseil Général du Pas-de-Calais) à M. Renault

COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, DES PROPRIETAIRES FONCIERS, DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS CONCERNEES

Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais :

M. Francis HENNEBERT

M. Xavier FOISSEY

Union des Wateringues du Nord : M. Bernard CALOONE

Union des Wateringues du Pas de Calais : M. Francis RINGO

FDAAPPMA du Pas-de-Calais : M. Patrice CHASSIN

Usage Sports et loisirs, Canoe-Kayak Club : M. Alain LEFRANC

Nord Nature Environnement : M. Michel MARIETTE

ADELE : Mme Huguette FLAMENT

CLCV : Mme Marie-Paule HOCQUET- DUVAL

GABNOR : M. VANDROMME Guy

Distributeurs d'eau : M. PONCE, Lyonnaise des Eaux

COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS

Monsieur le Préfet coordonnateur du bassin Artois-Picardie, représenté par M. le Sous-Préfet de Dunkerque, Henri JEAN

Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie représenté par Madame Géraldine AUBERT

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Nord (DDTM) représenté par Monsieur David SZAREK

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas de Calais (DDTM) représenté par Monsieur Bernard MATHON

Madame la Directrice de la DREAL, représentée par Mme Emmanuelle CLERC

Monsieur le Directeur des Voies Navigables de France représenté par Monsieur Georget VANNIUWENBOURG

Ont donné pouvoir :

Monsieur le Directeur du Conservatoire du Littoral et des rivages lacustres du Nord Pas-de-Calais à Mme la représentante de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Monsieur le Délégué Interrégional de l'ONEMA à M. le représentant de la DDTM 59

Monsieur le Directeur de l'ARS à M. le représentant de la DDTM du Pas-de-Calais

| |
|---|
| MEMBRES DE LA CLE ABSENTS OU EXCUSES |
|---|

COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLECTIVITES :

Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais :

Mme Joëlle CROCKEY

Mme Jacqueline GABANT

Conseil Général du Nord :

M. Joël CARBON

Conseil Général du Pas-de-Calais :

M. Ludovic LOQUET (*pouvoir*)

M. Olivier MAJEWICZ (*pouvoir*)

M. Michel LEFAIT (*pouvoir*)

Association des maires du Nord :

M. Jean DECOOL (maire de Ghyvelde) (*pouvoir*)

Association des maires du Pas-de-Calais :

M. Jacques BACQUET (*pouvoir*)

Mme Natacha BOUCHART

Mme Catherine FOURNIER

Mme Nicole CHEVALIER

COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS :

Chambre de commerce et d'industrie : 2 représentants

FDAAPPMA du Nord : 1 représentant

Fédération des chasseurs du Nord : 1 représentant

COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT :

Monsieur le Directeur du Conservatoire du Littoral et des rivages lacustres du Nord Pas-de-Calais (*pouvoir*)

Monsieur le Directeur de l'ARS (*pouvoir*)

Madame la Directrice Régionale de la DRAAF

Monsieur le Délégué Interrégional de l'ONEMA (*pouvoir*)

Monsieur le Président du Directoire du Grand Port Maritime de Dunkerque

PARTICIPANTS NON MEMBRES DE LA CLE

Madame Sylvie LUCIDARME, Sous-Préfecture de Dunkerque

Madame Annabelle MORMENTYN, Agence de l'Eau Artois-Picardie

Monsieur Bertrand GILLIOT, Cabinet du Président, Communauté Urbaine de Dunkerque

Madame Alice DUMONT, DREAL Nord-Pas-de-Calais

Monsieur Vincent MAERTEN, Union des Wateringues du Nord

Madame Séverine ARNOUITS, Mairie de Dunkerque

Madame Christine BARRAS, DDTM 59 /DT Flandres

Madame Céline LERICQUE, Syndicat de l'Eau du Dunkerquois

Monsieur Xavier CHELKOWSKI, Agence d'Urbanisme de Dunkerque Flandre

Madame Cathy BECKER, Egis Eau

Monsieur Patrice LECLERC, Communauté Urbaine de Dunkerque

Monsieur Vincent LEUREGANS, Ville de Gravelines

Monsieur Grégory GALVEZ, Communauté Urbaine de Dunkerque

Madame Angèle DOYER, chargée de mission au PMCO

Madame Laurence GUICHARD, animatrice du SAGE du Delta de l'Aa

Ordre du jour :

1. *Rappel du rôle du SAGE et du fonctionnement de la CLE*
2. *Election du Président*
3. *Modification des règles de fonctionnement, désignation des Membres de la Commission Permanente et constitution des groupes de travail*
4. *Délibération sur la révision du SAGE*
5. *Présentation des avis sur les dossiers Loi sur l'Eau émis par la CLE en 2014*
6. *Questions/ informations diverses*

1. Monsieur le Sous-Préfet ouvre la séance. Il remercie les participants à la réunion et rappelle l'ordre du jour de la réunion, notamment la remise en place des instances de fonctionnement de la CLE du SAGE du Delta de l'Aa.

Madame Laurence GUICHARD, animatrice du SAGE, rappelle le rôle du SAGE et le fonctionnement de la CLE (*diaporama joint*). Elle présente les règles de fonctionnement en vigueur (validées en 2010).

2. L'élection du Président se fait par les membres du collège des représentants des élus, si le quorum de ce collège est respecté.

M. le Sous-Préfet vérifie les quorums :

Collège des représentants des élus : 17 présents, 6 pouvoirs, sur 29 membres > le quorum est atteint

Collège des représentants des usagers : 11 présents, 0 pouvoir, sur 16 membres

Collège des représentants de l'Etat : 6 présents, 3 pouvoirs, sur 11 membres

L'assemblée compte au total 43 membres présents ou représentés, sur 56 > le quorum total est atteint.

M. le Sous-Préfet fait appel aux candidatures pour le poste de Président de la CLE. Une seule candidature est annoncée : celle de M. Bertrand Ringot, maire de Gravelines.

L'assemblée ne souhaitant pas de vote à bulletin secret, M. le Sous-Préfet procède au vote à main levée. M. Ringot est élu. Seul un membre ne prend pas part au vote.

M. Ringot remercie les élus et se présente : il est maire de Gravelines, vice-président du Conseil Général du Nord, vice-président de la Communauté urbaine de Dunkerque, en charge de l'écologie urbaine, et président du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois.

M. Schepman rappelle l'action des Présidents précédents, MM. Halloo et Boughedada, et indique qu'il souhaite relancer l'association des 4 SAGE (Yser, Lys, Audomarois, Delta de l'Aa), territoires liés hydrauliquement, afin d'envisager la création d'une structure de coordination des actions (type Etablissement Public de Bassin), comme demandé dans la loi de Modernisation de l'Action Publique et d'Affirmation des Métropoles (MAPAM), et repris dans le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des eaux du bassin Artois-Picardie). Il souligne aussi l'importance des échanges avec les Flamands, les aspects transfrontaliers dans la gestion de l'eau étant à prendre en compte.

3. M. Ringot procède ensuite à la reconstitution de la **Commission Permanente (CP)**, composée de 18 membres.

Collège des représentants des élus :

Ne font plus partie de la CP, par souhait ou par statut : MM Loquet, Boughedada, Pette, Dubuis. M. Ringot fait appel aux candidatures. MM. Soissons, Laniez et Bouffart se proposent. M. Ringot remplace M. Boughedada, selon les règles de fonctionnement. MM. Schepman et Decool restent membres de la CP.

Collège des représentants des usagers :

Font partie de la CP : MM. Chassin, Mariette, Brouwer, Hennebert, Ringo, Flament. La composition reste inchangée pour la nouvelle CP.

Collège des représentants de l'Etat :

Font partie de la CP : deux représentants de l'ONEMA, un représentant de la DREAL, un représentant de l'Agence de l'Eau, un représentant de la DDTM 59, un représentant de la DDTM 62. M. le Sous-Préfet propose qu'un seul poste soit attribué à l'ONEMA, et que le poste vacant soit attribué à VNF (**proposition validée après réunion par la direction de VNF**). Les règles de fonctionnement (article 5) seront donc modifiées en conséquence. Pas d'opposition dans l'assemblée. (*délibération jointe*)

M. Ringot procède au renouvellement des **présidents des groupes de travail** :

GT1 Ressource en eau potable et industrielle Il était coprésidé par MM. Mariette et Boughedada. M. Mariette accepte de poursuivre sa présidence. Pas de candidat pour la coprésidence.

GT 2 Lutte contre les inondations Il était coprésidé par MM. Schepman et Beugnet. M. Schepman accepte de présider à nouveau le GT. M. Soissons se propose de coprésider le GT.

GT 3 Reconquête des habitats naturels et de la qualité des eaux Il était coprésidé par MM. Chassin et Delattre. M. Chassin accepte de présider à nouveau le GT. Pas d'autre candidature

GT 4 Communication, sensibilisation Il était présidé par M. Boughedada seul. M. Renault se propose pour présider le GT.

Les groupes de travail vont être réunis de façon très régulière lors de la révision du SAGE, à partir de janvier 2015.

Les membres de la CLE sont invités à indiquer sur le document mis en circulation le ou les GT qui les intéressent. Les GT sont ouverts aussi aux techniciens des structures, et à certains organismes non membres de la CLE.

4. Avant d'aborder la révision du SAGE, Laurence GUICHARD laisse la parole à Géraldine AUBERT, de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, afin qu'elle présente le futur SDAGE 2016-2021, les nouveautés par rapport à celui en vigueur et les modalités de la consultation du public. (*diaporama joint*)

La consultation du public aura lieu pour le SDAGE du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, et une réunion se tiendra le 29 janvier à Gravelines, de 14h30 à 17h30.

M. le Sous-Préfet de Dunkerque indique qu'il faut tenir compte, pour les objectifs qualitatifs de l'état des cours d'eau, du fait que le système des waterings est entièrement artificialisé. M. Decool indique qu'il faudrait signifier que les watergangs ne sont pas des cours d'eau.

M. Soissons demande plus de pédagogie pour les « non initiés », comme un glossaire par exemple, et ne voit pas dans le SDAGE les aspects transfrontaliers. Mme Aubert indique qu'une commission « <Escaut > existe et essaie d'harmoniser les politiques sur l'ensemble de ce grand bassin. M. Schepman indique que certaines problématiques (par exemple l'inversion du sens du canal de Furnes) sont traitées par le GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale).

Le SAGE devant être compatible avec le futur SDAGE, et la majorité de son écriture datant des années 2006 à 2008 (basée sur un état des lieux fait de 2003 à 2005), il doit être mis en révision. Le calendrier prévisionnel est présenté : il vise une approbation du nouveau SAGE à la fin du premier semestre 2017.

M. Ringot soumet la révision au vote des membres de la CLE : pas d'opposition, **le SAGE est officiellement mis en révision** (*délibération jointe*).

5. Laurence GUICHARD présente les avis émis par la commission permanente lors de l'année 2014.

La CLE est interrogée sur les dossiers Loi sur l'Eau soumis à autorisation mais aussi, pour les collectivités qui le souhaitent, sur les documents d'urbanisme, et procédures de

Déclaration d'Intérêt Général. Si elle ne peut se réunir pendant le délai imparti, c'est la CP qui rend cet avis.

Elle a été consultée 11 fois lors de l'année 2014 : malgré un fonctionnement difficile lié aux élections de mars (et donc les représentants des élus non consultés sur les dossiers), 7 avis ont été rendus, tous favorables.

M. le Sous-Préfet souhaite que les délais des organismes consultés soient réduits. M. Szarek indique que ces délais sont indiqués par le Code de l'Environnement. M. Mathon indique que le Pas-de-Calais entre dans une expérimentation de simplification de différentes procédures (eaux, forêts...) à partir de mars 2015.

M. Mariette souhaiterait que les procédures ICPE soient soumises elles aussi à l'avis de la CLE.

6. Points divers

M. Patrice LECLERC, de la Direction de l'Ecologie Urbaine à la Communauté Urbaine de Dunkerque, présente les objectifs du Schéma Directeur des Eaux pluviales de la CUD. Une première présentation avait été faite lors de la réunion de la CLE du 03 octobre 2013. Le bureau d'études EGIS en rappelle les principaux points et avancées (*diaporama joint*). Il s'agit, après la phase de diagnostic et d'indentification des points noirs, de proposer des priorités d'actions pour aboutir à un zonage qui sera annexé au PLU intercommunal.

Laurence GUICHARD indique qu'une lettre d'informations Ici et l'Aa sortira en fin d'année ou début d'année 2015, qui reprendra les principaux éléments des outils de planification dans le domaine de l'eau.

Le site Internet du SAGE va aussi être mis à jour, il permet de télécharger les documents du SAGE, les compte-rendus et présentations de réunions, et d'avoir des informations sur le territoire :

www.sm-cote-opale.com/sage_delta_aa

M. Ringot remercie les participants et indique qu'une prochaine CLE se tiendra en février.

Documents joints :

Délibération 2014-01 concernant la modification des règles de fonctionnement de la CLE

Délibération 2014-02 concernant la mise en révision du SAGE du Delta de l'Aa

Règles de fonctionnement modifiées et approuvées le 05 décembre 2014

Présentation de Mme Laurence GUICHARD sur le rôle du SAGE et le fonctionnement de la CLE

Présentation de Mme Géraldine AUBERT, de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, concernant le SDAGE Artois-Picardie 2016-2021

Présentation de Mme Cathy BECKER, bureau d'études Egis Eau, concernant le Schéma Directeur De Gestion des Eaux pluviales de la Communauté Urbaine de Dunkerque